

**Limitation de l'utilisation de l'eau de la Têt pour irriguer les cultures pendant l'été.**

**Une décision judiciaire catastrophique pour de nombreux agriculteurs de la vallée de la Têt.**

**La FDC66 s'associe à l'appel du monde agricole pour manifester à Perpignan le 24 janvier**

**L'INTERVIEW DE JEAN-PIERRE SANSON  
PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES CHASSEURS DES PYRÉNÉES-ORIENTALES**



**« Nous avons la même Culture, les mêmes enjeux, les mêmes opposants ! J'appelle les chasseurs à répondre à la mobilisation solidaire des agriculteurs du mardi 24 janvier »**

**Jean-Pierre SANSON**

**Quelles seraient les conséquences de cette décision de justice de limiter l'accès à l'eau de la Têt ?**

JPS : Cette décision limite le prélèvement pour l'irrigation. Il sera interdit quand le débit sera inférieur à 1500 litres par seconde, alors que la limite était à 600 litres auparavant. 6000 hectares de cultures et de vergers ne pourront plus être irrigués et risquent de disparaître. Cela concerne 1500 agriculteurs en aval du barrage de Vinça, ainsi que les quatre communes reliées à ses canaux.

**En quoi les chasseurs sont-ils concernés ?**

JPS : Parce que cette situation dramatique ne peut nous laisser indifférents au regard des liens qui nous unissent aux agriculteurs de notre territoire. Nous avons la même Culture, les mêmes enjeux et... les mêmes opposants ! C'est toute la vie de notre territoire rural qui est menacée. La vallée de la Têt recèle d'une biodiversité en lien avec l'activité agricole, la manière dont elle dessine nos paysages. Si elle n'est plus irriguée convenablement cela impactera la faune sauvage et l'activité cynégétique.

**Les arguments de vos opposants sont-ils irrecevables ?**

JPS : Encore une fois, les associations environnementales se moquent de la vie des gens sur les territoires ruraux. Pour qui se prennent-ils ? Comment croire qu'une solution peut être recevable quand elle a pour conséquence de rayer de la carte des centaines d'exploitations, des centaines d'hectares de vergers et de maraîchage. Alors qu'en même temps, on nous réclame de renforcer notre autonomie alimentaire et de développer des circuits courts. C'est du grand n'importe quoi. Comment faire passer pour quantité négligeable la vie des ruraux que l'on sacrifie sur les dogmes des pseudos écologistes radicaux !

Les chasseurs seront toujours aux côtés des agriculteurs et de tous les acteurs qui vivent sur ces territoires ruraux.

**J'appelle tous les Présidents de sociétés de chasse à désigner au moins 1 représentant pour se rendre à cette manifestation solidaire du monde rural, vêtu de son gilet orange de chasseur.**

APPEL À MOBILISATION SOLIDAIRE

**EAU SECOURS !**

Mardi 24 janvier 2023

RDV 9h30

au Parc des Expositions - Perpignan  
pour un départ en cortège vers la Préfecture

Esmorzar à 11h30 devant la préfecture

*Venez avec votre gilet orange*



# LES SIGNATAIRES



Perpignan, le 13 janvier 2023

## APPEL A LA MOBILISATION GÉNÉRALE

### LA RURALITE EST A GENOUX !

L'agriculture, l'économie de la neige, le monde de la chasse et de nombreux partenaires se mobilisent.

Le Tribunal administratif de Montpellier a modifié les débits d'eau à maintenir dans la Têt qui passent de 600l/seconde l'été et 1200l/seconde l'hiver à 1500l/seconde l'été et 2000 l/seconde l'hiver suite à une plainte de FNE (France Nature Environnement). Les barrages seront donc vidés pour maintenir plus d'eau dans la Têt avec pour conséquence **TOUTE LA VIE D'UN TERRITOIRE MENACEE. L'état doit réagir !**

**-MENACE SUR L'AGRICULTURE :** réduction drastique de l'irrigation qui va impacter à terme 1500 agriculteurs et plusieurs milliers d'emplois directs.

**-MENACE SUR L'EAU POTABLE :** les canaux d'irrigation alimentent les nappes phréatiques, l'accès à l'eau potable de certaines communes est compromis pour plus de 3000 habitants (Bouleternère, Corbère, Saint-Michel de Llotes, Ille sur têt..)

**-MENACE SUR L'ECONOMIE DE LA NEIGE :** le manque de disponibilité de l'eau des Bouillouses va compromettre la production de neige artificielle par les stations de ski mettant ainsi plusieurs milliers d'emplois et toute l'économie touristique des hauts cantons en danger.

**-MENACE SUR LA PRODUCTION HYDRO ELECTRIQUE :** les lachures ne se réaliseront plus aux périodes nécessaires à la production optimale d'électricité.

**-MENACE SUR LA BIODIVERSITE :** le territoire irrigué de la vallée de la Têt modère nos paysages et entretient la biodiversité. La faune sauvage et l'activité cynégétique vont s'en trouver perturbées.

**-AUCUN BENEFICE POUR LES POISSONS :** une récente étude sur la Têt a montré que le milieu aquatique et la vie biologique dans la Têt étaient de bonne qualité (les poissons sont présents en nombre malgré la sécheresse de 2022)

**L'ETAT DOIT FAIRE APPEL de cette décision ! Il en va de la survie de la Vallée de la Têt.**

**ENSEMBLE AGISSONS !**  
**ENSEMBLE, défendons Notre Département !**

## APPEL A LA MOBILISATION GÉNÉRALE

**Mardi 24 janvier 2023**

**RDV 9h30 au Parc des Expositions – Perpignan**  
**pour un départ en cortège vers la Préfecture**



# Fédération Départementale des chasseurs des Pyrénées-Orientales

Président  
Jean-Pierre SANSON

Directeur  
Gilles TIBIÉ  
[fdc66@fdc66.fr](mailto:fdc66@fdc66.fr)



**La ruralité solidaire!**



Fédération Départementale des Chasseurs

des Pyrénées Orientales